
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 2002-2003

5 FEVRIER 2003

PROPOSITION DE DECRET

PORTANT REGLEMENTATION DU DROIT DES ORGANISMES DE RADIODIFFUSION
SONORE ET TELEVISUELLE A LA LIBERTE DE RECUEILLIR L'INFORMATION
ET A LA DIFFUSION DE BREFS BULLETINS D'INFORMATION(1)

RAPPORT

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION
DE LA CULTURE, DE L'AIDE A LA PRESSE ET DU CINEMA(2)
PAR M. OTLET

(1) Voir Doc. n° 311 (2001-2002) n° 1
Doc. n° 11 (SE 1999) n° 1
Doc. n° 132 (2000-2001) n° 1
Doc. n° 133 (2000-2001) n° 1
Doc. n° 280 (2001-2002) n° 1
Doc. n° 357 (2002-2003) n°s 1 et 2
(2) Voir Doc. n° 357 (2002-2003) n° 3.

Cette proposition de décret a été examinée conjointement avec le projet de décret sur la radiodiffusion [Doc. n° 357 (2002-2003) n°s 1 à 3].